

i Office de Tourisme de Château-Larcher :
Impasse du Vieux Château 86370 Château-Larcher.
Tél./ fax 05 49 43 64 94
chateaularcher@vienneinfo.org

i Office de Tourisme de Vivonne :
Place du champ de Foire 86370 Vivonne.
Tél. 05 49 43 47 88 / Fax 05 49 43 34 87
vivonne@vienneinfo.org

FFRP Comité Départemental de Randonnée Pédestre
2, place Charles de Gaulle 86000 Poitiers.
Tél. 05 49 88 93 48
cdrp86@libertysurf.fr

VOYONNECLAIN Communauté de Communes "Vonne et Clain"
17, avenue Henri Pétonnet 86370 Vivonne.
Tél. 05 49 43 84 20/ Fax 05 49 43 84 29
cc-vonne-et-clain@cg86.fr

espace de 40 km/m

Edifiée en 1626 à la mort de Jeanne de Saulx de Tavannes, la chapelle de Cercigny devait permettre aux habitants de Cercigny d'accomplir leurs devoirs religieux. La chapelle fut consacrée le 28 octobre 1674 sous le vocable de Notre-Dame de la Consolation et de Saint Clémentin. Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1997, la chapelle est dotée d'une voûte en carène de navire à pendentif sans entrait, très rare en France. Aujourd'hui, la chapelle de Cercigny continue de vivre en accueillant chaque année de nombreux concerts et festivals de musique.



Extrait de carte IGN n° 1728 E - © IGN - Paris 2004 - Autorisation n° 200410

informations pratiques

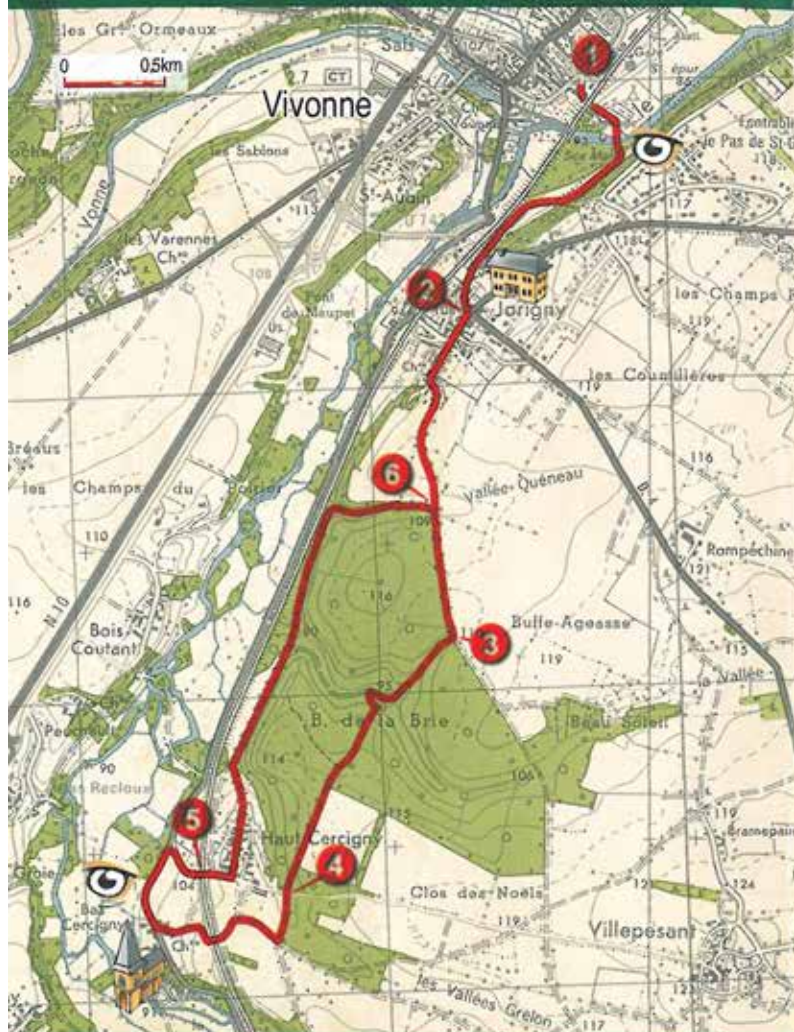
Bonne direction
 Changement de direction
 Mauvaise direction

Durée du parcours
 2H15

Longueur du parcours
 8,5 km

Attention : en période de chasse, vous pouvez croiser des chasseurs. La plus grande prudence est recommandée.
• merci de bien vouloir ne pas me jeter sur la voie publique •

Le sentier de la CHAPELLE



1 Départ de l'Office de Tourisme. Traverser la route et descendre le chemin des Praires (dir. camping). Passer sous le pont SNCF et tourner à droite. Emprunter la passerelle, longer le Palais par la gauche.

2 Traverser le Clain par la passerelle (escalier) et aller à droite. Suivre le chemin blanc jusqu'à la route. Tourner à gauche et monter la côte de Jorigny.

3 Prudence le long de la D4. Avant le virage, suivre le sens interdit sur la droite. Tourner à droite (rue des bois de la Brie) et s'engager dans l'impasse en face.

4 Château de Jorigny. Au bout de la rue, suivre le chemin blanc.

5 A la croisée des chemins, aller tout droit et longer les bois. A la patte d'oie, prendre à droite et suivre le chemin principal (qui devient sentier) entre les sous-bois, tout droit pendant 1 km.

6 Attention aux abeilles (ruches). A la grande croisée des chemins, aller en face et suivre la clôture. Au croisement, tourner à droite. Au bout du chemin, tourner à gauche et passer sur le pont de chemin de fer.

7 Chapelle et Château de Cercigny. Descendre et suivre la route par la droite jusqu'au croisement.

8 Lavoir de Cercigny sur la gauche. Tourner à droite et passer sur le pont de chemin de fer, entrer dans le hameau et s'engager dans l'impasse sur la gauche. Descendre le chemin herbeux entre les buis. Tourner à droite au chemin blanc. A hauteur du pont, tourner à droite.

9 A l'intersection des chemins, tourner à gauche et regagner le point de départ en passant par les points 2 et 1.